

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2024

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 16 février 2024

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR :

- *Présentation du projet du Conseil Municipal des Jeunes : parc jeux*
- *Attribution des subventions aux associations 2024*
- *Proposition réduction loyers logement Chapiteau*
- *Campagne de stérilisation chats 2024*
- *Désignation des délégués du Syndicat du Bassin du Serein*
- *Présentation du projet travaux d'aménagement carrefour Rue aux Cannes et Rue de la Fontaine*
- *Infos et questions diverses*

*L'an deux mil vingt-quatre le vendredi vingt-trois février, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHU, Adjoint ;

Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE ;

Mrs Bruno BROUSSEAU, Pascal FEVRE ;

Absents excusés : Mme Séverine GIORZA (pouvoir à Brigitte BARBIER), Mrs Francis PARENT (pouvoir à Vincent AHU), Mickaël BROUSSEAU (pouvoir à Bruno BROUSSEAU) ;

Absent : Mr Yves POMMIER ;

Secrétaire : Mme Brigitte BARBIER



## PRESENTATION DU PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Parc jeux :

*Visa Préfecture le :*

*Deux conseillers du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) présentent au Conseil Municipal le projet d'installation à l'aire de jeux une balançoire « nid d'oiseau ». 3 devis ont été demandés (RONDINO, KOMPAN, AJ3M). Lors de sa séance du 23 février 2024, le CMJ a décidé de retenir RONDINO pour la balançoire d'un montant de 3 791.36 € HT.*

*Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du CMJ et décide de retenir le devis de RONDINO pour la balançoire « nid d'oiseau » d'un montant de 3 791.36 € HT.*

*Concernant l'aménagement et la pose de la balançoire est à affiner.*

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

*Visa Préfecture le :*

*Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité décide d'attribuer les subventions aux associations au titre de l'année 2024 :*

Attribution des Subventions	2024
ADMR	400.00
Club de l'Amitié	100.00
US Varennes - conditionné selon charte	1 600.00
Judo Club de Ligny	150.00
Tennis de Table de Varennes	250.00
ADAVIRS	50.00
Comité des Fêtes	400.00
CIFA - AIF	50.00
CFA Agricole de l'Yonne	50.00
CFA Auxerre	50.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 100.00</b>

### **PROPOSITION REDUCTION LOYERS LOGEMENT CHAPITEAU :**

Suite à un dysfonctionnement du chauffe-eau au logement n°2 – Chapiteau, le Maire propose une réduction sur 1 mois de loyer.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, n'est pas favorable à la réduction d'un mois de loyer.

### **CAMPAGNE DE STERILISATION CHATS 2024 :**

Visa Préfecture le :

En 2023, 2 mâles et 1 femelle ont été stérilisés. Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite continuer la campagne de stérilisation des chats pour 2024 et décide de budgéter 500 €.

### **DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT DU BASSIN DU SEREIN :**

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Bruno BROUSSEAU en tant que délégué titulaire au Syndicat du Bassin du Serein (SBS).

Le Conseil Municipal accepte (7 Pour, 0 Contre, 2 Abstentions) la démission de M. Bruno BROUSSEAU en tant que titulaire du SBS.

Le Conseil Municipal désigne Mme Aline GALLY en tant que délégué titulaire au SBS.

### **PRESENTATION DU PROJET TRAVAUX D'AMENAGEMENT CARREFOUR RUE AUX CANNES ET RUE DE LA FONTAINE :**

Le Maire présente à l'Assemblée la proposition d'aménagement réalisé par l'Agence Technique Départementale (ATD) :

- 1) **Entrée de la rue de la Fontaine côté Grande Rue (RD8)** : Proposition d'élargir le trottoir afin d'adopter une vitesse plus faible. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.
- 2) **Rue de la Fontaine – entre la Grande Rue (RD 8) et la Rue aux Cannes** : Proposition d'interdire le stationnement côté droit et aménagement de 2 places de stationnement côté gauche
- 3) **Carrefour Rue de la Fontaine et aux Cannes** : Proposition d'un élargissement du trottoir coté droit et aménagement sur le trottoir rue aux Cannes de places de stationnement. Le Conseil Municipal souhaite faire des essais
- 4) **Rue de la Fontaine, direction route de Chéu (après le carrefour rue aux Cannes)** : Proposition d'installation de chicane – double écluse. Le Conseil Municipal souhaite faire également des essais.

### **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

\*\* **Menuiserie du logement n°3 - Berdoche** : Après présentation des devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de changer les 4 fenêtres sans volants roulants en bois alu par l'entreprise VME pour un montant de 6 276.- € HT.

\*\* **Convention avec Méré - épareuse** : La Commune de Méré souhaite renouveler la convention pour la mise à disposition de l'employé communal et de l'épareuse. Le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention aux mêmes conditions que 2023.

\*\* **Barrière de sécurité école : chèque de Groupama** : Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité à l'encaissement complémentaire d'un chèque de Groupama d'un montant de 437.25 €.

\*\* **Projet de méthanisation à Germigny et Saint Florentin** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle s'est rendue à la mairie de Germigny afin d'y émettre les observations et des restrictions sur les parcelles concernant le plan d'épandage qui se situe soit trop près des maisons d'habitations, hangar non agricole et également les parcelles qui se situe le long de la lagune et d'un rû.

**\*\* Réfection Chemin de l'Archie :** Après délibération, le Conseil Municipal refuse la réfection du Chemin. Pour mémoire, le coût du 1 ml a été facturé 160 € HT par l'entreprise BARBIER en 2021.

**\*\* Planning des travaux de l'US Vareennes :** Présentation du plan prévisionnel des travaux au stade : surélévation par socle en béton sous les bancs (vestiaires), remplacement des radiateurs, émailler la couverture du bâtiment, peintures extérieures des fenêtres et éclairage terrain d'entraînement et terrain d'honneur.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe dans la limite de 8 000 € annuel suivant la charte et autorise l'USV à créer une surélévation sous les bancs des vestiaires conformément au plan de Philippe PETAS. Le coût sera supporté par l'USV comme cela a été proposé par son Président.

**\*\* Départ du professeur des Ecoles de Vareennes :** Le Maire informe le Conseil Municipal du départ de M. Arnaud DUBOIS. Le poste sera ouvert pour son remplacement.

**\*\* Sapin place de l'Ecole :** Le danger étant présent et notamment lié à de plus en plus fort coup de vent, le sapin place de l'école sera coupé.

La séance a été levée à 22h00.

A Vareennes, le 26 février 2024

Le Maire,

Aline GALLY

